ADEP *Brenne Initiative

Association de Développement Économique du Parc naturel régional de la Brenne - Brenne initiative

PRÉSENTATION & RAPPORT D'ACTIVITÉ

2009

Membre FRANCE INITIATIVE

NOTRE GRANDE CAUSE À NOUS, C'EST FAIRE NAÎTRE VOTRE ENTREPRISE

Parc naturel régional de la Brenne

Sommaire

Edito 3

Le mot du Président du Parc 4
Préambule, identité, territoire d'intervention… 5

L'Association en 2009
1. Adhérents 6
2. Gouvernance 7
3. Partenariats 8
4. Moyens humains 10
5. Charte éthique 11

Rapport d'activité
1. Plateforme Brenne initiative 13
   – Présentation
   – Ingénierie financière 14
   – Fonds d'intervention 18
   – Suivi accompagnement 19
   – Coopération 21
   – Communication - manifestations 22
   – Revue de presse 24

2. Autres actions participant à la réalisation des objectifs de la charte du Parc
   – Animation de projets agricoles 25
   – La Brenne à cheval 25
   – Écotrophée du Parc naturel régional de la Brenne 26
   – 1 001 Services 26

Rapport financier
Bilan et compte de résultat 2009 27

Edito

En début d'année 2009, la crise a suscité, pour l'activité de notre plateforme, inquiétudes : abondement de nos fonds de prêt, taux de pérennité des entreprises aidées… interrogations : quelle serait la position des banques dans le soutien prodigué aux créateurs ?…

Globalement et le rapport d'activités le confirme, « l'impact crise » n'a pas freiné l'ardeur, l'enthousiasme de ceux qui créent, développent une entreprise. Mais prenons garde, on ne sort pas d'une crise dans le même état que nous y entrons. A nous de donner à ceux qui ont l'esprit d'entreprendre des moyens, des orientations de s'adapter à notre société en mouvement.

L'occasion pour moi de saluer la qualité du travail effectué par nos chargés de missions, les administrateurs ; l'implication de tous nos partenaires, acteurs dynamiques du développement local.

Oui, tout au long de cette année écoulée nous avons affirmé notre volonté de financer de nouvelles activités, de faire évoluer nos outils afin de maintenir la diversité des entreprises, des emplois, des savoir-faire sur notre territoire :

- ouverture de nos prêts aux entreprises agricoles, aux professions libérales, aux auto-entrepreneurs, aux salariés coopérateurs,
- engagement bénévole des cadres et dirigeants d'entreprises « les parrains » qui apportent leur pierre efficace à un travail collectif et contribuent à la réussite des entreprises,
- création d'un prêt développement durable, complémentaire au prêt d'honneur, pour aider au financement d'investissements prenant en compte les exigences économiques, environnementales et sociales de l'entreprise,
- rencontres avec un territoire suédois. Partant de besoins similaires de développement, d'échanges et d'intérêts communs, nous avons défini des bases, des thèmes de coopération.
- officialisation d'un partenariat avec le Club des Entrepreneurs symbolisant notre volonté commune de favoriser l'esprit d'entreprise.

Comment ne pas évoquer cette belle soirée d'octobre dernier « entreprises et plateformes France Initiative » en présence d'Anne Chatauret, déléguée générale France Initiative… reconnaissance et encouragements pour notre plateforme locale et ses acteurs mais aussi opportunité de débats, d'échanges avec les entreprises bénéficiaires de l'aide Brenne Initiative.

2009 restera pour Brenne Initiative, une année riche, fertile en manifestations, communications et actions.

Ensemble continuons de faire vivre des préoccupations nouvelles comme le développement durable, soyons ouverts aux innovations technologiques et sociales.

La création, le développement, la reprise d'entreprises passent par des mesures d'adaptabilité, des besoins d'innovation, de dynamisme créateur.

Brenne Initiative saura répondre aux attentes des porteurs de projets de notre territoire.

Jean-Marie LAMAMY,
Président de l'ADEP-Brenne initiative

Le mot du Président du Parc

L'année 2010 verra le reclassement de notre territoire en Parc naturel régional. Les 51 communes qui ont été sollicitées pour faire partie du nouveau périmètre du syndicat mixte ont toutes répondu favorablement et le décret de reclassement sera signé dans le courant de l'été.

Après le temps de réflexion lié à la nouvelle charte, de nouveaux chantiers se sont mis en place dès cette année.

J'ai eu le plaisir de signer au mois de février, avec François Bonneau, Président du Conseil régional du Centre notre troisième contrat régional de pays.

Le territoire bénéficie, grâce à cette nouvelle contractualisation, d'une enveloppe de 5 180 000 euros pour une durée de 4 années dont une partie importante est consacrée à l'économie locale et à la création d'emplois.

Le soutien à l'immobilier d'entreprise, le maintien des derniers commerces dans nos villages, l'aide à l'investissement pour les agriculteurs sont des exemples de mesures que l'on trouve dans ce nouveau contrat.

Le Parc naturel régional de la Brenne met à disposition de l'ADEP-Brenne initiative des moyens techniques à la Maison des entreprises (bureaux, salles de réunion, téléphones, photocopieur, affranchissement du courrier, Internet…). Pour l'animation de la plateforme Brenne initiative, le Parc verse une subvention annuelle et participe au fonds d'intervention. Il commande et accompagne financièrement les autres opérations de développement local menées par l'association : 1 001 Services, Réseau des producteurs fermiers, Ecotrophée, Tourisme équestre, Agneau de Brenne, Coopérative d'activités…

Dès le mois de janvier, la première édition du concours « Éco trophée » a été lancée. Cette opération nous permet de récompenser et de mettre en avant des acteurs économiques (artisans, commerçants, agriculteurs, associations) du territoire qui ont une démarche exemplaire et particulière en matière de développement durable…

La première opération collective en faveur de la performance environnementale des entreprises sera en place pour le mois de juillet prochain. Elle nous permettra de soutenir financièrement par une subvention des investissements réalisés par les entreprises en faveur de l'environnement : isolation, économie d'énergie, énergie renouvelable, gestion de l'eau traitement des déchets…

Nous travaillerons également sur la demande en formation des acteurs économiques du territoire. L'ambition de cette opération est de s'interroger sur l'offre de formation présente sur le Parc et à disposition des acteurs économiques : recensement des besoins, lisibilité de l'offre existante, adaptabilité de l'offre, couverture géographique…

Nous nous intéresserons particulièrement à la question des professions en rapport avec le secteur sanitaire et social en raison de la structure démographique du territoire et de son évolution.

Enfin nous mènerons une réflexion sur la question du télé travail et du travail à distance qui pourraient se révéler des sources de création d'emplois intéressantes pour l'avenir.

Grâce à l'ensemble de ces actions et avec Brenne initiative, notre volonté est d'inciter très concrètement les chefs d'entreprise à s'engager dans des démarches de développement qui allient la valeur économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

Jean-Paul CHANTEGUET,
Président du Parc naturel régional de la Brenne

Parc naturel régional de la Brenne

Le Parc naturel régional de la Brenne, un lieu de vie qui entreprend pour l'avenir…

www.parc-naturel-brenne.fr

Préambule

L'ADEP Brenne Initiative intervient sur les 51 communes du Parc

Création de l'association
22 janvier 1992

Aire du Parc
51 communes

Population
33 756 habitants

Superficie
183 043 ha

DONNÉES ÉCONOMIQUES*

956 Agriculteurs

1 054 Artisans (562) & commerçants (492)

75 % des entreprises du territoire du Parc ont entre 0 et 2 salariés

4 entreprises de plus de 50 salariés

25 entreprises de 10 salariés ou plus

La plus grande entreprise emploie 120 personnes

Objet social de l'ADEP Brenne initiative

Soutenir et promouvoir les activités économiques dans les communes adhérentes du syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne, notamment en aidant les porteurs de projet qui souhaiteront créer, reprendre ou développer une activité. Elle apporte également son concours à toute action participant à la réalisation des objectifs de la charte du Parc naturel régional.

Déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une PME ou TPE.

Apporter son soutien par l'octroi d'un prêt d'honneur sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement.

Mobiliser d'autres dispositifs de soutien aux PME ou TPE.

* Chiffres 2007/2009

L'association en 2009

1. Adhérents

L'ADEP-BRENNE INITIATIVE COMPTE
50 membres, dont :
5 membres bienfaiteurs
et 6 banques partenaires :

Les adhérents sont répartis en 6 catégories :

Membres Collectivités Publiques

Région Centre
Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Brenne
Communauté de Communes Brenne Val de Creuse
Communauté de Communes Cœur de Brenne

Membres Opérateurs

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Chambre de Commerce et d'Industrie
Chambre d'Agriculture
Ass. pour la Promotion de l'Agneau de Brenne
Club des Entrepreneurs du Parc de la Brenne
Pôle Local d'Économie Solidaire
Ass. Les Amis de la Brenne
Adefibois Berry

Membres Organismes Financiers

Banque Populaire
Caisse d'Épargne Loire Centre
Crédit Agricole du Centre Ouest, Le Blanc
Crédit Agricole du Centre Ouest, Mézières-en-Brenne
HSBC France
Société Générale

Membres Entreprises

Cabinets Comptables :
CER France AGC Indre, Bernard VEZIAN
ACERP, Pascal ROY
Amexpert, Amélie PINON
SA Berry Limousin, Cabinet Aubin-Terrassier
G.E.C., Jean-Michel GERON
Cabinet Jean-Claude MAUREL

Autres Entreprises :
Béton de Ciron, Daniel GALLAUD
Bonargent-Goyon, Marc BOVAL
Entreprise Charbonnier, Vincent CHARBONNIER
Les menuiseries de la Roche, Jean-françois MICHAUD
Mérim Services, Éric GUILLON
Stéarinerie Dubois et Fils, Gérard DEFEZ
MEV Conseil, Marc EVRARD
Transport GUILLEMET et FILS
MMA St Gaultier, Guy MEUNIER

Membres Qualifiés

Jean-Marie LAMAMY
Jean-François LACOTE, bénévole suivi/parrainage
Pascal TORTIGET
Valentine MICHAUD
Pierre LAUTHIER, bénévole suivi/parrainage

Membres Bénéficiaires

Opteams, Bertrand COFFINIERES de NORDECK
Art'iff Coiffure, Gwenaëlle FORT
Le Relais de l'Anglin, François-Xavier ALZURIA
Entreprise Montaufier, Éric MONTAUFIER
Dubois Meca, Éric DUBOIS
Avenir Brenne Chauffage, Samy CHERFI
Élevage Sheallag, Alexia PRIOLET
Atelier De La Cuisine, Daniel VATIN
Hôtel du Théâtre, Didier CHARTRIN
Épicerie, Jean-Charles FOURMEAUX
Christophe DESCAMPS, peintre

Membres bienfaiteurs

STÉARINERIE DUBOIS FILS

2. Gouvernance

LE BUREAU

Élu pour 1 an par le conseil d'administration du 14 mai 2009

- Président : Jean-Marie LAMAMY
- Président d'honneur : Jacques NICAUD
- Vice-président : Jean-François LACOTE
- Trésorier : Pascal TORTIGET
- Secrétaire : Valentine MICHAUD

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu par l'assemblée générale du 14 mai 2009

Collège des Collectivités publiques

- Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, Alain PASQUER
- Communauté de Communes Cœur de Brenne, Jacques PROUTEAU
- Conseil Régional du Centre, Annick GOMBERT
- Parc naturel régional de la Brenne :
  - GATEAULT André
  - BIDAULT Liliane
  - DARREAU Jean-Pierre
  - DOUADY Albert
  - DUPUY Jean-Pierre
  - DENYS Serge
  - NEVIERE Alain
  - KOCHOWSKY Jean
  - LAMY Maurice
  - LEPAIR Christian
  - NICAUD Jacques
  - VANDAELE Christophe

Collège des Membres Opérateurs

- Chambre d'Agriculture, Marie-France LHERITIER
- Chambre de Commerce et d'Industrie, Louis de FARALS
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Roger RABET
- Ass. pour la Promotion de l'Agneau de Brenne, Anne BILLARD
- Club des Entrepreneurs du Parc, Michel NAVION
- Ass. Les Amis de la Brenne, François de LANGALERIE

Collège des Organismes financiers

- Caisse d'Épargne Loire Centre, Sébastien BUSCH
- Société Générale, Laurent ROUX

Collège des Entreprises

- CER France AGC Indre, Gérard PELLE
- ACERP, Pascal ROY
- Tuileries de Lorne, Bertrand LEFEBURE
- Marc Evrard Conseil, Marc EVRARD
- Charbonnier Bâtiment, Vincent CHARBONNIER

Collège des Membres qualifiés

- Jean-François LACOTE
- Pierre LAUTHIER
- Valentine MICHAUD
- Jean-Marie LAMAMY
- Pascal TORTIGET

Collège des Membres bénéficiaires

- Opteams, Bertrand COFFINIERES de NORDECK

Les 34 membres du Conseil (au plus 39) sont élus pour 3 années par l'Assemblée Générale parmi ses membres. Le CA est renouvelable par 1/3 tous les ans.
Les membres sortants sont rééligibles. Les représentants du collège « bénéficiaires » sont désignés annuellement par leurs pairs.

Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents. La présence ou la représentation du tiers (1/3) des membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

Fréquence des réunions 2009 : 6 bureaux, 6 conseils d'administration, 1 assemblée générale extraordinaire, 1 assemblée générale ordinaire.

3. Partenariats

LES RÉSEAUX

Anne CHATEAURET, secrétaire générale de France initiative et Jean-Marie LAMAMY, président de l'ADEP Brenne initiative.

Participation de Brenne initiative aux actions France initiative :

- **Participation aux groupes *Territoires ruraux* et *Développement durable***
- **Formations : montage dossiers européens, logiciel FIP.**
- **Participation au séminaire des animateurs régionaux.**

France initiative

- France Initiative désigne l'association nationale qui représente l'ensemble des plateformes France initiative de France et joue le rôle de fédération. Elle est présidée depuis 2003 par Bernard Brunhes. La déléguée générale est Anne Chatauret.
- France initiative est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France.

Site internet : France-initiative. fr

NOTRE GRANDE CAUSE À NOUS, C'EST FAIRE NAÎTRE VOTRE ENTREPRISE

FRANCE INITIATIVE

Centre initiative

L'association régionale Centre initiative regroupe les 8 Plateformes France initiative de la Région Centre pour :

- Établir et conduire des programmes communs aux 8 Plateformes
- Organiser des réunions d'échanges d'expérience en cohérence avec le programme de France initiative
- Conduire, à la demande des partenaires, des travaux utiles à l'ensemble du réseau.

Leader du microcrédit professionnel, le réseau régional a connu une nouvelle progression de son activité en 2009 : + 16 % de fonds engagés, + 6 % de prêt d'honneur et 1 580 emplois générés ou maintenus.

Plusieurs partenaires sont très fortement investis dans l'action des Plateformes France initiative et reconnaissent ainsi leur professionnalisme et leur efficacité, aux premiers rangs desquelles la Région Centre et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces concours placent aujourd'hui le réseau au cœur des dispositifs publics d'aide à la création, à la reprise et au développement d'entreprises.

Actions Centre initiative 2009

- Animation du réseau,
- Partenariats : Pérennisation des accords existants et négociations collectives avec :
  – Le Conseil Régional : 995 K€ pour les fonds d'intervention et l'accompagnement,
  – L'Union européenne, programme FEDER : 1565 K€ pour les fonds d'intervention et l'accompagnement,
  – La Caisse des Dépôts et Consignation.
- Communication régionale : édition d'un bilan d'activité annuel/plaquette de présentation et site internet.

Consultez le site internet :
www.centreinitiative.fr

Réseau départemental des opérateurs d'accompagnement NACRE

La convention de partenariat entre tous les partenaires labellisés (CMA, CCI, Indre Initiative, Boutique de gestion et Brenne Initiative) a été signée et formalise la création d'un réseau des opérateurs d'accompagnement NACRE.

Objectif du réseau : utiliser les mêmes documents et échanger sur le dispositif et les dossiers en cours lors de rencontres mensuelles pour fluidifier le parcours des porteurs de projet.

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

L'Union européenne participe au financement d'opérations d'accompagnement anté et post création-reprise d'entreprises.
Notamment pour l'année 2009, elle s'est engagée à verser une dotation de 100 000 € au fonds d'intervention qui permet de financer en partie les créations et reprises de l'année.

La Région Centre finance Brenne Initiative à travers une convention d'objectifs basée sur le nombre de projets accompagnés est étudiés par le Comité d'Agrément et participe au financement du fonds d'intervention. Avec Cap'asso, elle permet la consolidation de deux emplois temps plein pour l'ADEP-Brenne initiative.
La Région Centre est le 1er financeur des fonds de prêt et de fonctionnement des plateformes en région Centre.

La Caisse des Dépôts et Consignations soutient le réseau France Initiative dans le cadre de sa mission d'accompagnement au développement des territoires, notamment en faveur de la création d'entreprises. Elle participe au financement du fonds d'intervention Brenne initiative.

Les chambres consulaires

Au fil des années, un véritable partenariat technique, travail d'équipe, s'est mis en place avec les conseillers d'entreprises des chambres consulaires de l'Indre :

- Rencontre ou échange (par mèl ou téléphone) sur les dossiers, coordination d'actions, de rendez-vous et du suivi des porteurs de projets,
- Rédaction par les consulaires d'un avis écrit sur chaque projet financé par la plateforme,
- Organisation concertée du suivi post-création,
- Mise à disposition d'un bureau à la Maison des entreprises afin que les conseillers d'entreprises consulaires puissent y recevoir des porteurs de projet…

D'une manière générale, les chambres consulaires de l'Indre sont partenaires des actions de la plateforme, elles sont également membres du conseil d'administration et du Comité d'agrément.

Collectivités locales (Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Brenne, Région Centre, mairies, communautés de communes) : relais d'information, orientation des porteurs de projets, soutien financier.

La Caisse d'épargne Loire Centre participe au financement du fonds d'intervention et au financement des prix du 6e Concours Junior en offrant 5 places pour un séjour inoubliable à bord du célèbre voilier : Le Bélem.

Le Relais Brenne initiatives jeunes a participé à l'action de diffusion de l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes dans le cadre du 6e concours juniors.

Développement durable

L'ADEP-BI a élargi ses partenariats aux spécialistes des économies d'énergies, de l'environnement : **Espace info énergie, ADEME, ADEFIBOIS Berry…** pour davantage soutenir et conseiller localement les entreprises souhaitant s'engager vers un développement durable et concilier : objectifs économiques, sociaux et le respect de l'environnement.

Autres partenariats 6 banques du territoire, 6 cabinets d'expertise comptable, des entreprises du territoire et un réseau de bénévoles sont adhérents et partenaires de la plateforme : information, participation aux comités d'agréments, échange sur les dossiers, suivi et parrainage d'entreprises…

Club des Entrepreneurs du Parc
Une convention de partenariat a été signée en 2009. Elle définie un cadre d'engagements réciproques, visant à mieux se connaître et travailler ensemble au service des porteurs de projets et entrepreneurs du Parc naturel régional de la Brenne.

Les adhérents de l'association qui versent une cotisation annuelle (cf. p6).

3 lauréats du 6e Concours junior à bord du Belem.

Signature des conventions de partenariat avec le Club des entrepreneurs.

4. Moyens humains

UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS

Cécile GAGNOT

Aude GABILLON

Cyril CHAPELON

Amandine DEROUET

Au 31 décembre 2009, l'équipe de l'ADEP-Brenne initiative est composée de 4 salariés représentant 3,8 Équivalent Temps Plein (ETP).

2 salariés représentant 1,8 ETP sont dédiés à la plateforme Brenne initiative

- **Cécile GAGNOT** (Temps partiel 80 %), animatrice (Concours Junior, Communication, Partenariats, développement de la structure, suivi et gestion de l'association, relations avec France Initiative…), bénéficiant d'une expérience de 16 ans au service de l'animation économique et de la plateforme Brenne initiative.
- **Aude GABILLON**, chargée d'affaires (accueil et suivi des porteurs de projets, suivi des prêts, animation groupe de bénévoles, suivi parrainage, Nacre), bénéficiant d'une expérience de 8 années en tant que chargée d'affaires plateforme France initiative.

2 salariés représentant 2 ETP sont dédiés aux autres actions participant à la réalisation des objectifs de la Charte du Parc.

- **Cyril CHAPELON**, animateur en développement de projets agricoles et touristiques (Réseau de producteurs fermiers, agneau de Brenne, la Brenne à cheval).
- **Amandine DEROUET**, suivi de 1 001 services, mise en place de l'écotrophée…

DEUX RÉSEAUX DE BÉNÉVOLES ACTIFS

Les 19 bénévoles membres du Comité d'Agrément

Séance du Comité d'agrément

Le Comité d'agrément instruit les dossiers de demande de prêt d'honneur. La composition du Comité d'Agrément doit refléter la pluralité des compétences nécessaires pour garantir son expertise dans les décisions rendues. Entre 5 à 12 membres siègent en séance.

Président : Jean-François LACOTE, cadre commercial en retraite, élu par le Comité d'agrément du 23 septembre 2008.

- Marc EVRARD, MEV Conseil, chef d'entreprise commerciale
- Bertrand LEFEBURE, Tuilerie de La Lorne, chef d'entreprise artisanale
- François de LANGALERIE, Association de propriétaires fonciers, dirigeant domaines fonciers
- Michel NAVION, Avocat
- Roger RABET, Chambre de Métiers, artisan boucher à la retraite
- Louis de FARALS, Chambre de Commerce, chef d'entreprise
- Marie-France LHERITIER, directrice Chambre d'Agriculture
- Pierre LAUTHIER, artisan retraité, Conseil d'accompagnement
- Gérard PELLE, CER France-Indre, expert-comptable
- Pascal ROY, ACERP expert-comptable
- Jean-Michel GERON, GEC, expert-comptable
- Amélie PINON, AMEXPERT, expert-comptable
- Jean-Claude MAUREL, Cabinet JC Maurel Expert-comptable - CAC
- Jocelyne PIVERT, Caisse d'épargne Loire Centre
- Marie-Agnès PEYHARDI, Banque Populaire
- Laurent ROUX, Société Générale
- Bruno CASACECHI, HSBC France
- Hervé VIGNAUD, Crédit Agricole.

Le Comité d'Agrément est désigné par le Conseil d'Administration pour une durée d'un an renouvelable et est présidé par un Président élu par ses propres membres. Les membres de ce Comité peuvent ne pas tous faire partie de l'Association, et être choisis en fonction de leur compétence professionnelle particulière.

Les 11 bénévoles membres du Conseil d'accompagnement

Ces bénévoles participent activement au suivi post-création des entreprises.

- Liliane BIDAULT, responsable d'agence bancaire en retraite,
- Maurice LAMY, cadre bancaire en retraite,
- Roger RABET, artisan boucher charcutier en retraite,
- Jean-François LACOTE, cadre commercial en retraite, siège au Tribunal de commerce,
- Michel DELUZET, chef d'entreprise, représentant d'EGEE,
- Pierre LAUTHIER, artisan en retraite,
- Jacques NICAUD, directeur d'établissements en retraite,
- Jean-Pierre DUPUY, dirigeant d'un établissement de santé à la retraite,
- Jean-Pierre GATAULT, artisan charpentier couvreur en retraite,
- Gilbert SABADIE, gérant du Domaine de Ris,
- Pascal TORTIGET, chef d'entreprise dans la restauration.

Mettez votre expérience au service d'un jeune entrepreneur !

En 2010, Brenne initiative recrute des bénévoles pour son conseil d'accompagnement.

Contactez Aude Gabillon au 02 54 28 12 14

5. Charte éthique France Initiative

L'ADEP-Brenne initiative, adhérente au mouvement France Initiative (certifié ISO 9001, version 2000), a obtenu le 26 mai 2004, après examen du Comité d'Adhésion et de Qualification, sa qualification de conformité au référentiel France Initiative (norme AFNOR NF X 50-771), et en est toujours détentrice.
Par cette qualification, l'ADEP-Brenne initiative s'engage à accepter les audits de suivi. Elle adhère également à la charte éthique du réseau.

Préambule

Autant que la qualité technique de ses outils et prestations, c'est son organisation associative et une déontologie partagée par l'ensemble de ses plateformes qui assurent à France Initiative (et à ses adhérents) reconnaissance, efficacité et capacité de développement. Ces références éthiques caractérisent son projet et son identité. Elles sont d'autant plus importantes à préserver et à promouvoir que la formalisation et la normalisation des aspects techniques de ses métiers les rendent plus facilement reproductibles par d'autres.
La Plateforme France Initiative s'engage à respecter dans toutes ses actions les principes suivants, qui constituent la Charte Ethique de France Initiative et de ses membres :

Une plateforme est au service des créateurs ; à ce titre, elle respecte l'autonomie et la dignité personnelle de chaque créateur, tout en cherchant à lui assurer les meilleures chances de succès.

Créer relève du droit à l'initiative de l'individu ; cette liberté en acte, chacun peut y prétendre. L'accompagner, ce n'est jamais la brider ou la mettre sous tutelle ; c'est lui ouvrir l'espace où elle puisse s'exprimer, c'est lever les obstacles et discriminations spécifiques qui pourraient frapper telle ou telle catégorie de créateurs. Valoriser l'initiative, c'est élargir le champ de la création. C'est aussi éviter au créateur de s'engager dans une voie sans issue.

Une plateforme est au service d'un territoire ; à ce titre, elle insère son action dans une démarche de développement local et dans les réseaux de compétences qu'elle mobilise.

Un territoire ne se résume pas à des données physiques ; c'est une réalité produite par un ensemble d'agents économiques et d'acteurs sociaux qui déploient leurs activités sur un même espace et qui le délimitent et le structurent en « territoire » par les relations de complémentarité et d'interdépendance qu'ils établissent nécessairement entre eux. Une démarche de développement local c'est la transformation de ces relations « de fait » en un « projet » voulu et porté collectivement. Une plateforme France Initiative se doit de reconnaître et de valoriser les compétences disponibles sur son territoire d'implantation, nouer avec elles des partenariats, développer leurs complémentarités et leurs synergies pour les mettre au service des créateurs, dans un projet cohérent et partagé.

Une plateforme est au service du développement économique, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale, simultanément et indissociablement ; à ce titre elle valorise chez tout créateur, la capacité de développement économique de son entreprise, support d'autres emplois, et sa capacité d'innovation.

On oppose souvent les créations « contraintes » de ceux qui créent leur propre emploi faute de trouver un employeur et les créations « libres » de ceux qui créent par envie, voire par passion. L'aide apportée aux premiers relèverait du « traitement social » du chômage et leur entreprise relèverait d'une économie « d'utilité sociale », faite de TPE agissant sur des marchés de proximité, alors que seule l'aide accordée aux seconds relèverait de la « vraie » économie, ouverte sur le marché mondial, sur l'innovation technologique et sur un fort potentiel de développement. Cette dichotomie ne correspond que très partiellement à la réalité. Il y a dans les TPE de services qui constituent la majorité de cette micro-économie de proximité, les germes de changements des modes de vie et d'organisation sociale à la base de nouveaux développements économiques et il y a une dimension d'innovation technologique dans la grande majorité des créations même quand ce n'est pas ce qui les définit. Insertion sociale, création d'emplois, développement économique, innovation interagissent souvent dans les mêmes projets. Si les plateformes doivent adapter leurs méthodologies aux spécificités des créateurs et de leurs projets et peuvent se fixer des « cibles » prioritaires, elles doivent aussi reconnaître et valoriser ces différentes dimensions au sein de chaque projet.

Une plateforme est au service de solidarités collectives ; à ce titre, elle construit des solidarités :

a) avec les autres plateformes France Initiative

Chaque plateforme est unique, différente des autres par les spécificités de son histoire, de son territoire, de ses partenariats, de ses « cibles » prioritaires… Toutes cependant, participent d'une même démarche, partagent des méthodologies et des principes de déontologie. L'échange entre elles permet à chacune de s'enrichir de l'expérience des autres et de participer d'une force collective dont chacun tire un surcroît d'audience, de sécurité et de capacité de développement. Chaque plateforme se doit d'apporter sa pierre à la construction de la maison commune.

b) avec les autres opérateurs de l'aide à la création d'entreprises

Les métiers de l'aide à la création d'entreprises sont multiples, personne ne peut prétendre les maîtriser tous. Ils sont exercés inégalement, presque toujours incomplètement sur les différents territoires locaux. Les structures qui les portent se sont développées au gré des circonstances locales. Elles présentent souvent entre elles des zones de recoupement qui peuvent devenir des zones de concurrence, voire de conflits. Les décideurs publics regrettent souvent ce désordre apparent ; les créateurs en souffrent toujours. Les plateformes choisissent la coopération plutôt que le conflit. Centrée sur son « cœur de métier », le prêt d'honneur et le parrainage, une plateforme ne cherche pas à monopoliser les compétences d'accompagnement mais mobilise celles de son environnement dont la qualité est avérée. Cette externalisation des compétences, ce partenariat largement ouvert sont des signes distinctifs d'une plateforme.

c) entre tous les agents économiques de son territoire

Si l'expérience humaine des dirigeants de PME les qualifie tout particulièrement pour accompagner les créateurs d'entreprises, ils ne sont pas les seuls à garantir une bonne insertion dans l'économie locale. Celle-ci, en effet, dépend d'une multitude de partenaires : TPE, PME, grandes entreprises, services publics et privés, banques, établissements financiers, institutions d'éducation, de formation et de recherche, collectivités locales, services de l'Etat, agences et établissements publics, chambres consulaires… La coopération entre tous renforce les dynamiques locales du développement économique et chacun en bénéficie. En favorisant des partenariats opérationnels au service des créateurs, une plateforme contribue à rapprocher les agents économiques locaux et à faire émerger un projet commun de développement.

Une plateforme est au service d'une démocratie d'initiative et de responsabilité civique ; à ce titre elle veille à la qualité démocratique de sa vie associative et à la préservation de son indépendance et de celle des créateurs.

Nos concitoyens sont mieux formés, mieux informés et plus capables de communiquer entre eux que jamais dans le passé. Ils manifestent la capacité et le désir de contribuer personnellement à la construction du bien commun. La démocratie associative est une forme privilégiée de cette citoyenneté active. Une plateforme doit mobiliser à la fois les compétences et les convictions non seulement de son ou de ses salarié(s) mais d'abord et surtout celles des personnes bénévoles qui animent l'association, participent au comité d'agrément, assurent parrainage et accompagnement des créateurs. C'est la qualité et l'intensité de sa vie démocratique interne qui transforment cette somme d'engagements et de savoirs personnels en apport de la plateforme à la citoyenneté. Pour préserver la valeur irremplaçable de la contribution civique de ses membres, une plateforme veille à garantir à tous moments son indépendance institutionnelle et décisionnelle. Elle préserve notamment ses décisions d'attribution de prêts et de parrainages des influences ou pressions de toutes natures et elle protège les créateurs des risques d'une trop grande dépendance à l'égard des partenariats économiques qu'elle contribue à lui rendre accessibles.

Rapport d'activité

1. Plateforme Brenne initiative

PRÉSENTATION

Créée en 1992, la plateforme Brenne initiative intervient sur les 51 communes adhérentes au Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Brenne et travaille en partenariat avec les collectivités locales, les banques, experts comptables et les chambres consulaires de l'Indre.

Ses objectifs

1. **Favoriser la création, la reprise et le premier développement d'entreprises** en améliorant l'accès aux financements bancaires et publics pour les porteurs de projets (notamment les plus fragilisés : jeunes, femmes, bénéficiaires de minimas sociaux…), pour :
   – maintenir les emplois existants et créer de nouveaux emplois,
   – assurer la transmission des savoir-faire,
   – développer les services en milieu rural.

2. **Contribuer à la création et au développement d'emplois durables** en sécurisant les premières années d'activités des entreprises et en accompagnant leurs phases de premiers développements,

3. **Accompagner les entreprises** et les aider à s'adapter dans la perspective d'un développement durable (source d'économie, d'innovation, de bien-être et de pérennité)

4. **Favoriser l'esprit « d'entreprise durable »**
   – contribuer à encourager les porteurs de projets à créer et reprendre des entreprises,
   – sensibiliser les porteurs de projet et les chefs d'entreprises à leur responsabilité sociale et environnementale et à la nécessité d'intégrer ces paramètres dans leur projet d'entreprise.

Ses missions

- **Accompagner les porteurs de projet** de création, reprise ou premier développement d'entreprise : accueil, expertise, montage et suivi des dossiers, aide à la recherche de financement.
- **Améliorer l'accès aux financements bancaires et publics** des porteurs de projets par l'octroi d'un prêt d'honneur sans garantie, sans intérêt, accompagné si besoin d'un Prêt à la Création d'Entreprise OSEO, d'un prêt NACRE.
- **Suivre et accompagner** le créateur pendant la durée de remboursement du prêt (parrainage, tableaux de bord, rencontres, échanges téléphoniques…).
- **Diffuser l'esprit d'entreprendre** sur le territoire.

Depuis sa création la plateforme a accompagné 490 créateurs, repreneurs d'entreprises répartis entre 361 hommes et 129 femmes, pour un total de 2 916 950 € prêtés. Ces créations et reprises ont permis la création ou le maintien de 910 emplois sur le territoire. Sur l'ensemble des projets accompagnés par la plateforme, on enregistre un taux de pérennité à 3 ans de 87 % grâce notamment aux actions de suivi menées par la plateforme et ses partenaires.

LES CHIFFRES CLEFS de 1992 à 2009

490 prêts d'honneur décaissés

2 916 950 € de prêts d'honneur décaissés

910 emplois créés ou maintenus

87 % taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées (65 % au niveau national)

96,18 % Taux de recouvrement des prêts d'honneur

CONVENTIONS DE PARTENARIAT EN COURS

Parc naturel régional de la Brenne
Région Centre
Union Européenne : Fonds Européen de Développement Rural
Caisse des Dépôts et consignations
Banque HSBC France
Caisse d'Epargne Loire Centre

Le prêt d'honneur Brenne initiative

CHIFFRES CLEFS 2009

287 500 € de prêts d'honneur décaissés

68 emplois créés ou maintenus

47 dossiers étudiés (36 dossiers en 2006, 47 en 2007, soit + 33 % par rapport à 2006)

45 avis favorables

35 dossiers décaissés dont 6 reprises, 22 créations et 7 premiers développement.

8 214 € de prêt d'honneur moyen

34 % des prêts d'honneur attribués à des femmes

96,18 % Taux de recouvrement des prêts d'honneurs

Il intervient comme suit :

- en phase de création, reprise ou premier développement d'entreprises (les 7 premières années) ;
- prêts d'honneur à taux 0 %, sans garantie ;
- prêt de 1 500 à 30 000 €.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne qui souhaite créer, reprendre ou développer une activité sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne : artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, auto-entrepreneurs et coopérateurs.

Nouveauté 2009 : les professions libérales, auto-entrepreneurs et salariés coopérateurs peuvent demander un prêt d'honneur Brenne initiative !

Critères d'appréciations pris en compte pour l'attribution des prêts d'honneur :

- **viabilité économique du projet :** équilibre du plan de financement, réalisme du prévisionnel d'activité, existence d'un marché, concurrence…
- **contribution au développement local :** valeur ajoutée du projet pour le territoire, que ce soit en termes de richesse, d'emploi, d'image, de filière, de service apporté à la population…
- **effet de levier sur les concours bancaires.**

Modalités d'intervention du prêt d'honneur

Le prêt d'honneur est une solution de proximité adaptée aux besoins du porteur de projet. Il vient renforcer les fonds propres du porteur de projet pour créer un effet de levier sur les concours bancaires et autres aides publiques. Le prêt d'honneur est remboursé mensuellement au terme d'un différé d'1 mois sur une durée de 2 à 5 ans. C'est un prêt à la personne qui conforte ou constitue l'apport personnel du créateur. Il permet la création ou la reprise d'entreprises par des personnes ne pouvant obtenir de concours bancaire immédiat car ne disposant pas ou peu de fonds propres.

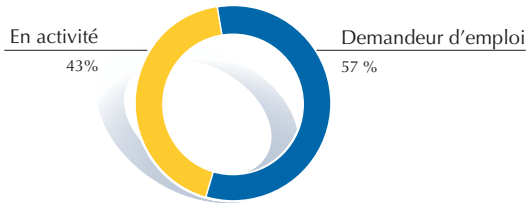

La situation des porteurs de projets avant le lancement de l'entreprise en 2009

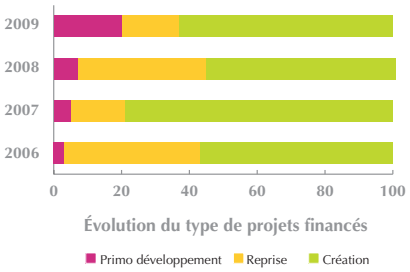

Évolution du type de projets financés

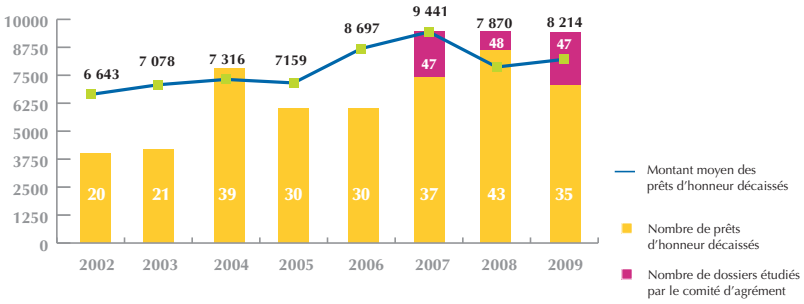

Evolution de l'activité Brenne initiative 2002-2009

Grâce aux moyens accordés par nos partenaires Brenne initiative maintient en 2009 son fort niveau d'activité :

Etude de 47 projets et réalisation de 35 prêts pour 33 000 habitants… (moyenne d'interventions France initiative en milieu rural : 62 prêts pour 100 000 habitants).

Sur ces 35 projets financés, 9 se situaient sur la commune principale (Le Blanc 7 000 habitants) et les 26 autres dans les communes rurales du Parc naturel régional de la Brenne.

Ces projets ont permis la création ou le maintien de 68 emplois : **45 emplois créés et 23 emplois existants maintenus**.
Tous les prêts d'honneur ont été accompagnés d'un prêt bancaire.
Un effet levier sur les concours bancaires de 5,4.
Les prêts d'honneur ont permis aux entreprises de bénéficier de 1 550 K€ de prêts bancaires, pour un investissement total de 2 658 K€.

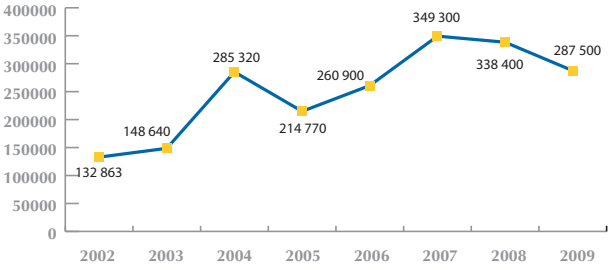

Montant total des prêts d'honneur débloqués par année en euros

Le prêt d'honneur Brenne initiative Développement Durable

NOUVEAUTÉ 2009 !

En 2009, Brenne initiative crée le prêt Développement Durable pour tout porteur de projet (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales…) du Parc naturel régional de la Brenne.
Ce prêt a pour objectif de financer, en complément d'un prêt bancaire, des investissements exemplaires permettant la réduction de la consommation d'énergie et matières premières, le développement de technologies propres, l'utilisation d'énergies locales, la maîtrise des pollutions…
Chauffer l'eau et s'éclairer avec le soleil, récupérer l'eau de pluie, chauffer son entreprise au bois, isoler, changer les menuiseries de son local, de son bureau…

Caractéristiques
- Prêt personnel, accordé à taux 0 % sans garantie, ni caution personnelle,
- Présence obligatoire d'un prêt bancaire dans le plan de financement
- Prêt cumulable avec un prêt d'honneur Brenne initiative "création/reprise/premier développement" (montant maximum du prêt d'honneur plafonné à 50 % du coût du projet).
- Les investissements doivent être prioritairement réalisés à partir de matériaux sains, recyclables et dans la mesure du possible produits localement.
- Le caractère développement durable et exemplaire du projet est défini à partir d'une liste de projets arrêtée chaque année par le Conseil d'administration de l'ADEP-Brenne initiative ou apprécié par le Comité d'agrément et ses experts.

l'Europe s'engage en région Centre avec le FEDER

Brenne initiative prépare les entreprises de demain à leurs responsabilités sociales et environnementales

*Brenne Initiative

Le prêt d'honneur Brenne intiative dans les communes du Parc naturel régional de la Brenne

au cours des 5 dernières années (2005-2009)

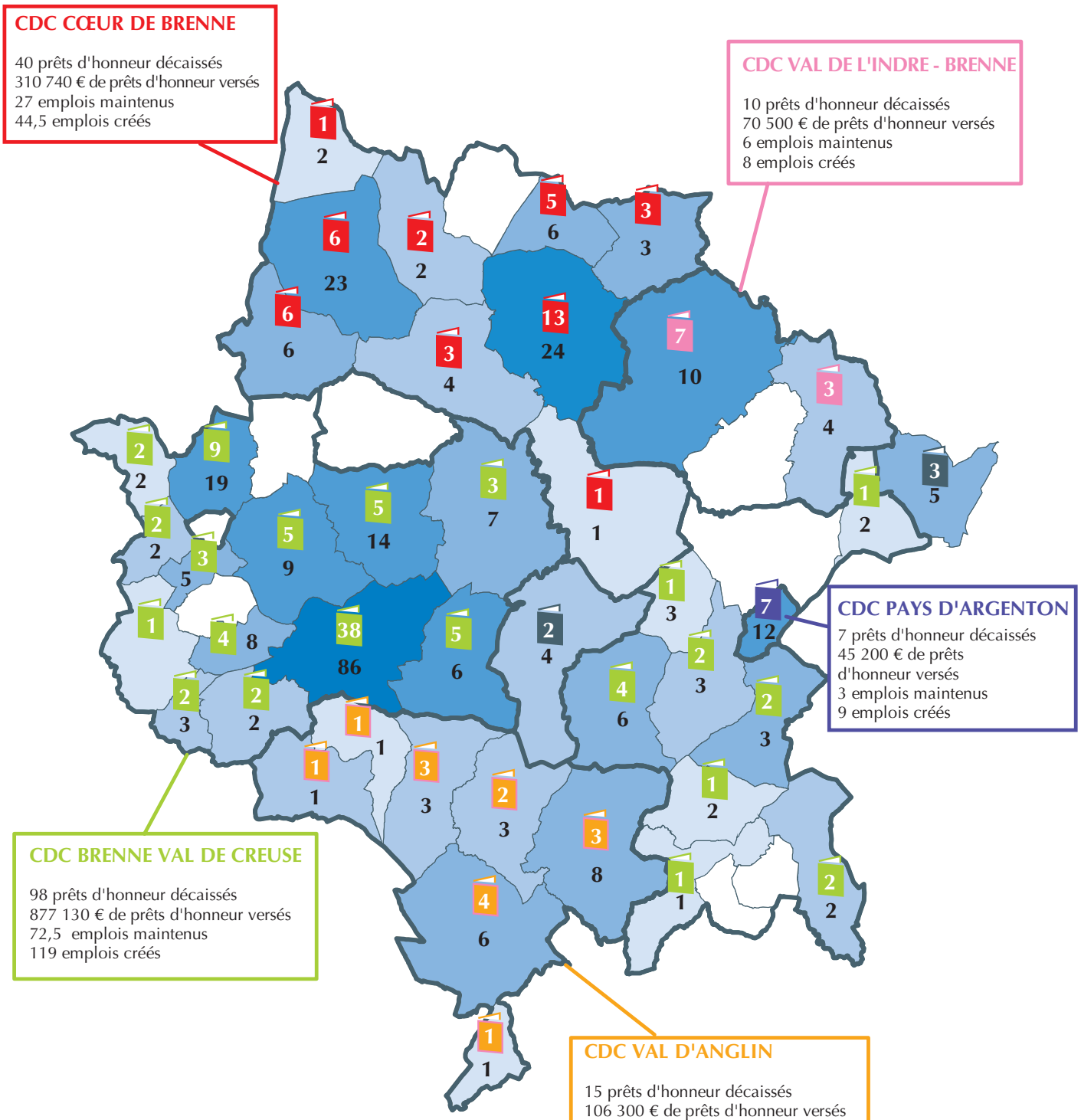

Volume financier prêté par commune

369 000 €	(1)
118 000 €	(1)
de 40 000 à 100 000 €	(7)
de 20 000 à 40 000 €	(11)
de 10 000 à 20 000 €	(12)
moins de 10 000 €	(10)
0 €	(9)

2 Nombre de projets financés

6 Nombre d'emplois créés ou confortés

Sources / Réalisation PNR Brenne 2010

175 prêts d'honneur décaissés

1 450 870 € de prêts d'honneur versés

117 emplois maintenus

205 emplois créés

Autres dispositifs gérés par Brenne initiative

Dans le cadre de leur soutien aux politiques publiques, les plateformes France initiative gèrent des dispositifs spécifiques mis en place par l'Etat ou les collectivités locales dans le cadre de politiques d'intérêt général. Gérer ce type de dispositif permet aux plateformes de mobiliser des outils financiers complémentaires aux prêts d'honneur, en particulier pour développer ou renforcer leurs actions en faveur de publics ou territoires en difficultés.

Nacre

Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprises

Nacre a vocation de permettre aux demandeurs d'emploi et autres publics fragiles de créer leur entreprise en bénéficiant d'un accompagnement avant la création, d'une assistance à la bancarisation de projet avec un prêt d'honneur « autonomie » (compris entre 2 000 et 10 000 € sans garantie, sans intérêt) et d'un accompagnement post-création.

Nouvel Accompagnement pour la Création et Reprise d'Entreprises est un parcours coordonné qui se divise en 3 phases :

- **Phase 1 :** Aide au montage du projet.
- **Phase 2 :** Appui pour le financement du projet : validation du plan de financement, accompagnement du porteur de projet dans la recherche d'une banque et obtention d'un prêt Nacre (prêt à 0 % jusqu'à 10 000 €, remboursable dans un délai maximum de 5 ans).
- **Phase 3 :** Appui au développement de l'entreprise : appui personnalisé au nouveau dirigeant d'entreprise, d'une durée de trois ans après la création ou la reprise d'entreprise.

Brenne initiative est labélisée Opérateur d'accompagnement Nacre, pour la phase 2 « Structuration financière et intermédiation bancaire » et la phase 3 « Appui au démarrage et au développement ». Cette labellisation est valable pour les années 2009, 2010 et 2011.

Réalisation des objectifs quantitatifs

En 2009, Brenne initiative était conventionnée pour traiter 16 dossiers en phase 2 et 7 dossiers en phase 3.

L'ensemble de ces objectifs a été atteint pour un montant total de prêt NACRE de **75 000 €** au bénéfice de **16 chômeurs créateurs.**

Le Prêt Création d'Entreprise d'OSEO

Le PCE a vocation à améliorer le financement des entreprises créées ou reprises. Il vise à répondre à l'insuffisance de fonds propres et à améliorer l'accès au crédit bancaire, à diminuer les risques d'échecs dus à une trésorerie trop faible et à favoriser l'accompagnement des entreprises nouvelles par les réseaux d'accompagnement, dont France initiative.

Le PCE est compris entre 2 000 et 7 000 €. Il doit être accompagné d'un concours bancaire à moyen ou long terme dont le montant est au minimum égal à deux fois celui du PCE. Ce prêt bancaire peut être garanti jusqu'à 70 % par Oséo.

Brenne initiative a instruit en 2009 15 dossiers PCE.

FONDS D'INTERVENTION

931 118 € de fonds d'intervention.
Hausse en 2009 de 10 % soit + 84 946 €. Grâce aux dotations: de l'Europe (Feder) 62 400 € et du Conseil Régional (47 500 €).

155 prêts « en cours » soit **745 133 €**
(= 80 % du fonds)

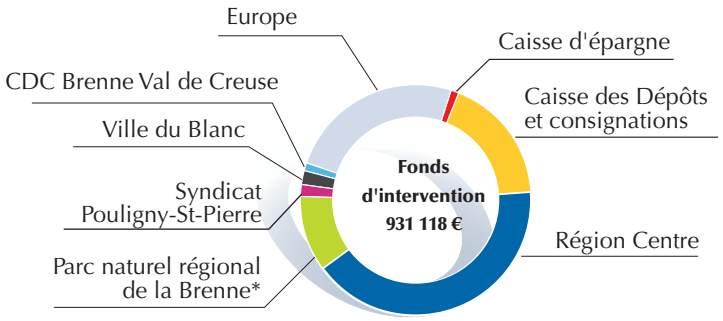

Composition du fonds d'intervention Brenne initiative par financeur au 31/12/2009

** dont 22 800 € versés par les communes du Parc en 1997*

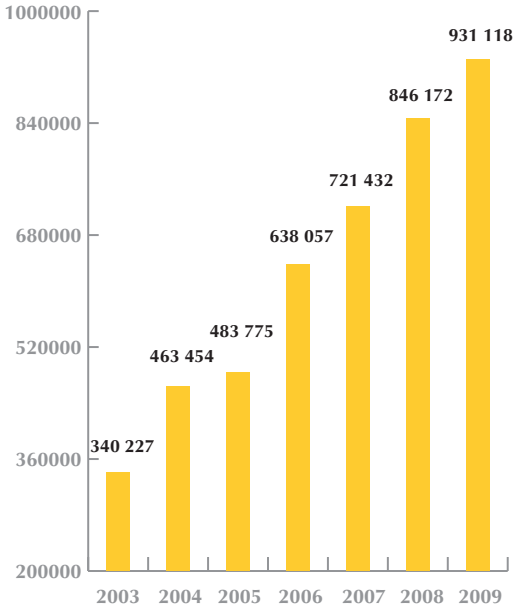

Évolution du fonds d'intervention depuis 7 ans en euros

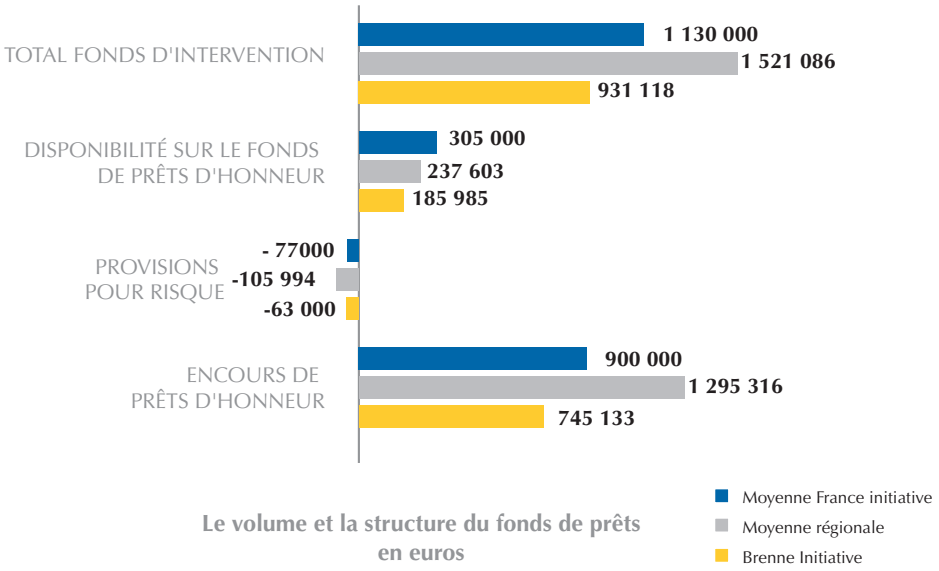

Le volume et la structure du fonds de prêts en euros

En 7 ans, grâce au soutien de nos partenaires, notamment Région Centre, Caisse des dépôts des consignations, Union Européenne, le fonds d'intervention a été multiplié par 2,7.

Les partenaires du fonds d'intervention Brenne initiative

Le Syndicat des Producteurs de Pouligny-St-Pierre

SUIVI – ACCOMPAGNEMENT

L'accueil, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets (réalisé en amont puis en aval du projet) sont réalisés par le réseau d'accueil de la Maison des entreprises : Brenne initiative, chambre de Métiers, chambre de commerce et d'industrie et chambre d'agriculture.

Accompagnement ante création

- L'accueil se fait dans les locaux de la Maison des entreprises à Rosnay, à Châteauroux lors des mardis de la création organisés mensuellement par la chambre de Métiers, sur des salons ou en fonction des besoins du porteur de projets à son domicile.
- En 2009, Brenne initiative a accueilli plus de 126 porteurs de projets pour des conseils sur la création, reprise ou premier développement d'entreprises.
- 47 d'entre eux ont sollicité un prêt d'honneur pour constituer ou conforter leurs fonds propres et décider une banque à suivre leur projet.
- 14 ont reçu un avis favorable pour le montage d'un PCE d'Oséo.
- 43 ont obtenu un accord de prêt d'honneur, 35 d'entre eux ont créé ou repris une entreprise au 31 décembre 2009.

Suivi accompagnement post-création

Le suivi des bénéficiaires d'un prêt d'honneur est mis en place et coordonné par Brenne initiative en partenariat avec les chambres consulaires de l'Indre.

Ce suivi est adapté aux besoins du créateur ou du repreneur et se traduit à minima par :

- Des rencontres ou contacts téléphoniques avec les techniciens ou bénévoles Brenne initiative et/ou les conseillers d'entreprise des chambres consulaires.
- Un tableau de bord qui donne des informations sur l'activité commerciale, le chiffre d'affaires réalisé, les difficultés rencontrées… Ce document est envoyé chaque trimestre au bénéficiaire du prêt d'honneur qui le retourne complété sous quinzaine. Ce système fonctionne bien, avec un taux de retour avant relance de 70 %. 95 tableaux de bord sont envoyés chaque trimestre.

En complément, la mise en place d'un parrainage est proposée aux porteurs de projet.

- Le parrainage est un suivi personnalisé réalisé par un chef d'entreprise, cadre ou autre qui épaule le bénéficiaire d'un prêt d'honneur et lui fait bénéficier de son expérience. La réussite d'une action de parrainage passe par le volontariat des deux intervenants : parrain et bénéficiaire.

Le Conseil d'accompagnement

Initié en 2008 et présidé par Jean-François LACOTE, le conseil d'accompagnement Brenne initiative regroupe 11 bénévoles qui participent activement au suivi post-création des entreprises. (cf. Liste des membres du conseil d'accompagnement page 10).

En 2009, le Conseil s'est réuni 3 fois :

- En mars 2009 :
  - Brenne initiative : Bilan d'activité 2008
  - Résultat enquête Brenne initiative
  - Journées d'accueil France initiative
  - Echanges sur les dossiers en cours
- En juillet 2009 :
  - Information sur la formation suivi/parrainage organisée par le PLES de Châteauroux.
  - Echanges sur les dossiers en cours
- En octobre 2009 :
  - Présentation du programme de formation 2010
  - Echanges sur les dossiers en cours.

Parrainages signés
En 2009, 24 suivis/parrainages sont en cours :
- 2 réalisés par l'association EGEE
- 22 réalisés par les bénévoles du conseil d'accompagnement Brenne initiative.

Mettez votre expérience au service d'un jeune entrepreneur !
En 2010, Brenne initiative recrute des bénévoles pour son conseil d'accompagnement.
Contactez Aude Gabillon au 02 54 28 12 14

Années	1	2	3	4
2008	91 %			
2007	92 %	89 %		
2006	97 %	92 %	87 %	
2005	100 %	93 %	87 %	83 %

Taux de pérennité des entreprises aidées entre 1 et 4 ans

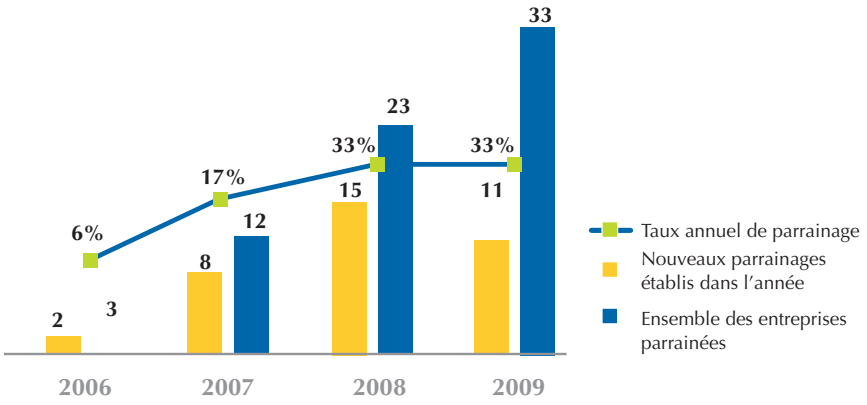

Evolution du parrainage des chefs d'entreprises bénéficiaires d'un prêt d'honneur

Intervention des chambres consulaires

Inscriptions, reprises et radiations d'entreprises sur le Parc de la Brenne enregistrées par les chambres consulaires.

	Chambre de métiers	Chambre de commerce et d'Industrie
Inscriptions	33	69
Reprises		12
Radiations	36	95 dont 34 liquidations judiciaire
Total 2009	**-3**	**-14**
Solde en 2008	-10	+7
Solde en 2007	+34	+34
Solde en 2006	+23	+30

La Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Indre (CMA)

intervient au quotidien sur le Parc naturel régional pour mener des actions en faveur de la création, de la reprise et du développement des entreprises. Elle participe entre autre à la constitution de dossiers et rédige des avis économiques pour chaque projet.

Elle élabore avec le chef d'entreprise des dossiers bancaires et des études prévisionnelles (plan de financement, compte de résultat prévisionnel, tableau de trésorerie…)

Les rendez-vous pour les conseils individuels en création, transmission et développement sont délocalisés à la Maison du Parc ou en entreprise.

Création

75 porteurs de projets rencontrés (étude économique et financière du projet).

33 ont créé leur entreprise et bénéficié d'un accompagnement et/ou d'un appui financier (Brenne Initiative, ACCRE, NACRE, CREATEM, etc).

Transmission

8 cédants et 15 repreneurs rencontrés dans l'année.

3 reprises effectives.

Suivi accompagnement Post-création

55 contacts avec des chefs d'entreprise

36 ont bénéficié d'un accompagnement individuel spécifique

6 ont bénéficié de conseils dans le cadre de difficultés financières

25 stagiaires de Brenne ont participé à différents modules de formation

– gestion comptabilité
– informatique : créer ou mettre à jour un site internet, perfectionnement photoshop
– Hygiène et sécurité alimentaire
– Valider / constuire / approfonfir son projet

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre

(Espace Entreprendre)

Pour l'année 2009, le nombre de créations, reprises et radiations sur le Parc naturel régional est de :

69 créations, 12 reprises, 61 radiations et 34 liquidations judiciaires. Soit un solde négatif de 14 entreprises sur cette période à comparer au solde positif de l'année 2008 de 7 entreprises. Le nombre de créations est en augmentation de 11 % alors que le nombre de reprises chute de 43 %.

Le nombre de disparitions d'entreprise est également en forte augmentation de 20 % ce qui traduit bien la conjoncture économique difficile sur l'année 2009.

Créations - transmission

37 porteurs de projets rencontrés, 20 d'entre eux ont créé ou repris une entreprise (16 créations et 4 reprises).

Suivi accompagnement post-création

76 rendez-vous décentralisés ont été menés sur le PNR avec pour objet le suivi de jeunes entreprises, l'appui au développement, du conseil et des propositions d'actions commerciales, mais également un accompagnement réel à l'occasion de difficultés rencontrées par les entreprises. Toutes ces actions s'effectuent en partenariat étroit avec l'équipe de la Maison des entreprises et les partenaires de l'entreprise à savoir experts comptables et banques.

L'appui au développement s'est traduit, notamment, par le montage d'aides financières pour un montant d'aides cumulé de 152000 € au bénéfice des entreprises du territoire (hors intervention de Brenne initiative).

9 entreprises de Brenne ont suivi une formation à la CCI.

Les conseillers d'entreprise de la CCI ont rédigé 16 avis pour Brenne initiative.

La CCI a également participé au 6e concours junior à la création d'entreprises.

PROJET DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE
entre le GAL Suédois « Leader Västra Småland »
et le Groupe d'Action Local (GAL) Brenne

La coopération transnationale et inter territoire est une condition de la compétitivité et du développement des territoires ruraux et un axe majeur des politiques européennes. La conduite d'actions de coopération fait partie du projet stratégique des plateformes France initiative 2007 – 2013.

L'ADEP-Brenne initiative a été sollicitée par le Parc naturel régional de la Brenne pour conduire, en partenariat avec l'animateur du GAL Leader-Brenne Jean-Baptiste MASSE, la phase d'étude et de définition des actions de coopération.

Ce projet de coopération a débuté avec la recherche de partenaires par le GAL suédois sur le thème : jeunes et entreprises. Deux rencontres, (mars et juin 2009) ont permis d'avancer sur l'élaboration d'une stratégie de coopération basée sur les besoins similaires de développement des deux territoires, malgré des environnements juridiques, économiques et culturels différents.

Avancée du projet en 2009

- Une première rencontre avec 5 représentants du GAL Suédois s'est tenue en Brenne les 10 et 11 mars, elle a permis de mettre en lumière des intérêts communs ou expériences qui pourraient servir de base à un projet de coopération.
- Une seconde rencontre en Suède du 15 au 19 juin 2009 a permis de faire connaissance avec les partenaires et leur territoire, de définir une thématique générale commune et d'affiner les actions qui pourraient être menées dans le projet de coopération.

Participants français des rencontres de juin :
- Jean-Marie LAMAMY, président de l'ADEP-BI,
- Annick GOMBERT, conseillère régionale,
- Jean-Baptiste MASSE, animateur LEADER,
- Wilfried ROBIN, animateur RBIJ
- Cécile GAGNOT, animatrice Brenne initiative.

Thèmes de coopération envisagés

- **Promouvoir les initiatives durables dans les entreprises locales comme un outil de développement économique.**
- **Faire des jeunes, les ambassadeurs des bonnes pratiques, des activités ou actions innovantes.**
- **Identifier le tourisme comme une activité à fort potentiel de développement économique.**

Séance de travail à l'aéroport. De gauche à droite : Jean-Marie LAMAMY, Annick GOMBERT, Jean-Baptiste MASSE.

Partenaires de ces rencontres

Éditions

Journal créateurs & repreneurs d'entreprises
Création, édition (à 17 000 ex.) et diffusion dans les 14 000 foyers du Parc naturel régional de la Brenne et à la Maison du Parc, d'un Journal de présentation des créateurs et repreneurs d'entreprises de 2007 à 2008.
Ce journal permet de présenter et valoriser l'expérience des femmes et hommes qui ont créé ou repris une entreprise et de susciter chez le lecteur : l'envie de s'engager dans une démarche d'entreprenariat et de contacter Brenne initiative pour être accompagné vers la réussite de son projet.

Outils de communication prêt Développement Durable

- Fiche « Prêt Développement Durable » diffusée dans les pochettes remises aux porteurs de projet. Cette fiche apporte des informations sur des exemples d'investissements ou projets mettant en œuvre en entreprise les principes du développement durable et sur les conseils mobilisables sur le territoire.
- Fly et affiches « Prêt Développement Durable »

OBJECTIFS DES ATIONS DE COMMUNICATION :
- Favoriser l'esprit d'entreprise
- Contribuer avec d'autres partenaires à encourager les porteurs de projets, les entreprises existantes à investir sur le territoire

Points informations

- Diffusion d'affiches et de tracts dans les mairies du Parc, les banques, les cabinets comptables et à l'accueil touristique de la Maison du Parc.
- Présence tous les 1er mardi de chaque mois aux Mardis de la création, organisés dans ses locaux par la Chambre de Métiers de l'Indre.
- Présence de Brenne initiative sur le salon annuel de la création reprise d'entreprises à Châteauroux.

Réalisation d'un kakémono utilisé sur les salons.

Manifestations

- Participation aux Journées nationales des Parc naturels régionaux de France en Chartreuse. Présentation des actions de développement locales du Parc.

Soirée plateforme et entreprises à la Maison du Parc le 22 octobre 2009.

- Soirée « Entreprises et Plateformes France initiative ». Durant la Semaine France Initiative, du 19 au 24 octobre 2009, Brenne initiative a organisé une soirée conviviale, le jeudi 22 octobre 2009, dans les locaux de la Boutique du Parc à Rosnay, en présence de Jean-Paul CHANTEGUET, président du Parc et d'Anne CHATAURET, Déléguée Générale France initiative. afin de sensibiliser les entreprises du territoire à l'action du mouvement France Initiative et de leur plateforme. Cette belle soirée qui réuni plus de 80 participants à permis :
– de renouer de manière conviviale avec les entreprises qui ont bénéficié de l'aide de Brenne initiative,
– de faire découvrir aux entreprises et professions libérales le mouvement France-initiative et Brenne initiative (son fonctionnement et son engagement) et d'écouter leurs attentes
– de présenter les partenariats existants entre les entreprise et Brenne initiative et de réfléchir ensemble aux moyens de les développer et/ou d'en inventer de nouveaux.

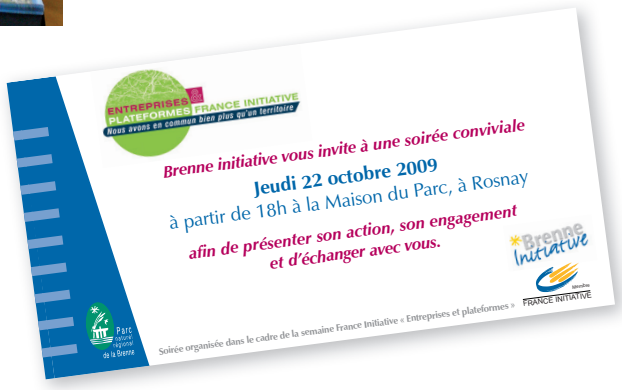

La remise des prix s'est tenue au lycée Pasteur le 16 avril 2009.

9 équipes ont rendu un dossier pour participer au 6e Concours.

6ème Concours junior Création d'entreprises

Brenne initiative et le Parc naturel régional de la Brenne développent ensemble des animations et communiquent sur les communes du territoire pour diffuser l'esprit d'entreprendre.
Le Concours junior est l'animation qui permet d'apporter auprès des jeunes du territoire cet esprit entreprendre (à travers une méthode, des outils, des rencontres) en y intégrant une dimension d'avenir : le développement durable.

Le 6e Concours Junior à la Création d'entreprises était ouvert à tous les lycéens du Parc (élèves du Lycée Polyvalent Pasteur ou élèves habitant le PNR et scolarisés dans un autre lycée technique ou d'enseignement général). Les élèves des 5 meilleurs dossiers ont été reçus en entretien au lycée par le jury.

Objectifs :
- Sensibiliser les élèves à la méthodologie de création et à la découverte de l'entreprise,
- Sensibiliser les élèves au respect de l'environnement et à la notion de service à la population,
- Diffuser l'esprit d'entreprendre et présenter la création d'entreprise comme un objectif possible de parcours professionnel, l'opportunité de créer son propre emploi,
- Susciter le désir à moyen ou long terme de créer ou reprendre une entreprise.

Un prix spécial offert par la Caisse d'Epargne a permis à 3 lauréats de partir pour un voyage fabuleux à bord du Belem.

A la barre, aux bouts, en cuisine ou dans les voiles, les lauréats ont participé pleinement à ce voyage exceptionnel à bord du Belem. La mer, le vent, partager le quotidien des 16 membres de l'équipage, ***une expérience unique…***

1er prix Tondeuse à Poils

Marine ARTAULT, 1re BPC, Obterre
et Allison CHEVALIER, 1re BPC, Le Blanc

« N'utilisez plus de gasoil avec Tondeuse à Poils ! »
Particuliers, entreprises, collectivités, Tondeuse à poils propose d'entretenir vos pelouses et espaces verts sans pollution sonore, ni hydrocarbures, en y faisant pâturer ses animaux. Tondeuse à poils s'occupe de tout : transport des animaux, clôture du jardin et protection des arbres… Les excréments ? Soit ils sont utilisés comme engrais par le client, soit ils sont récupérés par l'entreprise. En dehors de la saison de pousse de l'herbe, l'entreprise ouvre « sa ferme » au public pour une découverte. Tondeuse à Poils allie performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement : véhicule économe en carburant, secteur géographique d'intervention réduit, soucis du bien-être de ses salariés…
« Avec Tondeuse à poils, votre herbe sera au poil ! »

2e prix Car élec'

Marion DUVEAU, 1re BPC, Martizay

Création au Blanc d'une entreprise de location de véhicules électriques : scooters, voitures et camions. Un service de location de véhicules utilisable de 14 à 99 ans et disponible pour les particuliers, entreprises et/ou collectivités. « Pour faire des économies d'énergie, de carburant et contribuer au bien être de la planète… utilisez les véhicules Car élec ! »

3e prix Aqua Brenne

Edouard VILAIRE, 1re BPC, Paulnay
et Adrien TAKBOU, 1re BPC, Le Blanc

Création d'une base de loisirs touristique, située au cœur de la Brenne avec une multitude d'activités pour petits et grands : espace baignade, toboggan aquatique géant, pêche, randonnée, Mini-golf, Paint-ball, tennis, divers jeux d'enfants…

4e prix Cofféa

Céline DUFOUR 1re BPC – Le Blanc
et Julie RIGAUDEAU 1re BPC – Le Blanc

Création au Blanc d'une cafétéria inspirée de la restauration anglaise et américaine : cuisine familiale, libre service, café et légumes à volonté… Le bâtiment disposerait de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude et combinerait une isolation performante et une bonne ventilation pour limiter les besoins en chauffage et climatisation.

5e prix Solaire Eco

Julien CARRE, 1re BPC, Argenton-sur-Creuse

Création au Blanc d'une entreprise de vente de panneaux solaires photovoltaïques et d'équipements dérivés (lampes et lampadaires solaires).

Les partenaires financiers du projet :
Par leur générosité, nos partenaires contribuent directement au financement et à la constitution des prix du 6e Concours. Ainsi, nous remercions : la Caisse d'Epargne Loire-Centre qui a offert un stage à bord du Belém, les banques partenaires : Société Générale, Banque Populaire, HSBC France, Caisse d'épargne et Crédit Agricole et les entreprises membres bienfaiteur 2008/2009 : Béton de Ciron, Mérim Services, Ets Bonargent-Goyon, CER France Indre et Stéarinerie Dubois, ACER, Pascal Roy, Nocibé.

économie

Quarante-trois projets soutenus en 2008

Plus de 300.000 € de prêts ont été distribués en 2008 à des créateurs ou repreneurs d'entreprise, grâce à l'Adep - Brenne Initiative.

Soutenir et promouvoir les activités économiques dans les communes adhérentes du Syndicat mixte du Parc, en aidant notamment les porteurs de projet qui souhaiteront créer, reprendre ou développer une activité. Telle est la mission principale de l'Association de développement économique du Parc - Brenne Initiative, qui tenait jeudi soir, au Bouchet, son assemblée générale.

Cette association, créée en 1992, regroupe un grand nombre d'acteurs et travaille en partenariat avec les réseaux France Initiative et Centre Initiative. Pour le président Lamamy, reconduit dans ses fonctions, il s'agit « *de faire naître des entreprises et de les aider à réussi*...

L'Adep tenait son assemblée générale jeudi.

ments et en assurant le suivi pendant la duré... maintien de vingt-cinq ... la création de cin... tres. Cela concerne ...eprises, vingt-trois ...trois premiers déve...

prêts d'honneur se mo... 338.400 €.
Le rôle des bénévoles est... tiel dans le suivi des dos... le parrainage permet à d... d'entreprise ou à des c... faire bénéficier le po... projet de leur expérie... sociation édite égale... journal des créateurs... neurs et organise le co... nior de la création d'... Avec l'Agneau de ... Brenne à cheval, ... fermières, 1.001 serv... participe à la réalis... jectifs de la charte ... conde mission.

Adep - Brenne Initi...
Le Bouchet, à Rosn...
Tél. 02.54.28.12.14
fax 02.54.37.56.96

---

saint-michel-en-brenne

Une nouvelle entreprise de services à domicile

Depuis le 1er novembre, la commune de Saint-Michel-en-Brenne compte une nouvelle entreprise : 36 Service's, une entreprise de services à domicile. Michelle Gauthier, au chômage après avoir perdu son emploi, ne trouvait rien : elle a donc décidé de monter sa propre entreprise individuelle.

36 Service's est à la disposition de tous les publics, particuliers et professionnels. Michelle Gauthier est disponible du mardi au dimanche pour du ménage, du repassage, du baby-sitting, de la vigilance, le lavage des vitres ou des baies vitrées, les courses, la préparation des repas. Pour ces activités, elle propose un tarif à taux dégressif sous forme de forfait à la semaine.

Pour monter son entreprise, Michelle Gauthier a été aidée par la Maison du parc, financièrement et administrativement. Elle est très satisfaite de cette aide qui, espère-t-elle, l'emmènera loin.

Contact : 36 Service's, Michelle Gauthier, tél. 06.48.53.75.53.

Michelle Gauthier se lance dans le service à domicile.

Brenne Initiative partenaire de la création d'entreprises

Les entrepreneurs du Parc naturel étaient conviés, jeudi soir, par Brenne Initiative à une table ronde sur le thème " Entreprises et plate-formes ".

Après le bénévolat en 2008, la semaine de France Initiative portait cette année sur « les entreprises qui s'engagent en faveur de la création d'entreprises ». La plate-forme Brenne Initiative fait partie des 248 associations qui, sur leurs territoires respectifs, aident à la création, à la transmission d'entreprises, en réunissant au maximum le nombre de partenaires, qu'ils soient publics ou p...és. Accompagnement dans le montage du projet, prêt d'honneur à taux 0, prêt à la création d'entreprise, nouveau prêt développement durable, facilités pour l'obtention d'un prêt bancaire, appui lors des premières années d'existence,

Les entrepreneurs de Brenne étaient au rendez-vous.

telles sont les principales actions que mène Brenne Initiative depuis sa création en 1992. « *Une association qui a ouvert des voies et dont on parle beaucoup* », a souligné Anne Chateauret, déléguée générale de France Initiative, présente à cette table ronde.

Volonté du PNR ... en matière de développement économique, rôle des parrains, présentation d'expériences, atouts et faiblesses du territoire ont tour à tour été évoquées, avant que ne soit abordé l'intérêt pour les entreprises de s'investir au sein d'une plateforme telle que Brenne Initiative. Avec le constat rappelé par Anne Chatauret « *qu'une entreprise a besoin d'un territoire dynamique et que la vitalité d'un territoire dépend de la mobilisation de tous ses acteurs.* »

La soirée s'est terminée par la signature d'une convention de partenariat entre Brenne Initiative et le Club des entrepreneurs, convention qui formalise les rapports existants entre les deux organismes.

Brenne initiative : une aide aux entrepreneurs

L'association Brenne initiative aide à la création, à la reprise et au développement des entreprises.

Notre mission concerne l'aide et le soutien aux activités de développement local menées par le Parc, explique Cécile Cagnot, animatrice et responsable de l'association Brenne initiative.

L'année 2008 a été très bonne avec la réalisation de 43 dossiers et une intervention sur 75 emplois, dont 50 en création et 25 en maintien d'emplois.

" Intégrer la notion de développement durable "

Brenne initiative a ainsi permis de soutenir l'emploi sur le territoire, précise Cécile Gagnot pour qui la reprise de ... reste un enjeu pour ...

Brenne initiative est partenaire du Concours junior création d'entreprise.

(Archives NR)

Paulnay, sont satisfaits du rôle ... Brenne initiative. Chris... *Ganot qui m'a aidée pour le montage du dossier et j'ai pu ainsi bénéficier d'un prêt sans ... suis satisfait à double ...*

fort partenariat avec les collectivités territoriales, les groupements, les chambres consulaires, les entreprises et les banques.

Comme le Concours junior à la création d'entreprise qui a su associer divers partenaires dont l'Education nationale et dont le concept original et intéressant a permis une sixième réalisation.

Maison du Parc au 02.54.28.12.14.

repères

> Brenne initiative est une association née en 1992.
> En 1995, l'association rejoint les rangs de France initiative et s'engage donc à respecter des règles autour d'un travail de qualité : charte éthique quant au fonctionnement et ...

Des juniors inventifs

Grâce à leur projet " Tondeuses à poils ", Marine et Allison remportent le sixième concours juniors de la création d'entreprise du PNR.

Avec leur projet « Tondeuses à poils », Marine Artault et Allison Chevalier ont remporté le sixième concours junior lié à la création d'entreprise. La remise des prix s'est déroulée jeudi, au lycée Pasteur du Blanc, en présence des différents partenaires.

Le concours junior à la création d'entreprise est ouvert aux lycéens du Parc naturel régional (PNR) et permet à des jeunes de présenter des dossiers fictifs mais solides, liés à une création d'entreprise. Cette année, pour cette sixième édition, la notion de développement durable devait être prise en compte.

Ce concours reste ancré au lycée Pasteur, qui offre un véritable partenariat. Cette opération a su intéresser 19 jeunes, qui ont présenté 9 dossiers ; 5 ont été finalement retenus pour recevoir de très très jolis prix, fournis par les partenaires, dont un fameux séjour sur le Belem, offert par la Caisse d'Épargne.

« *Nous avons été tous séduits par votre projet* », a lancé Jean-Marie Lammay, le président de l'Association de développement économique du Parc (Adep), lors de la remise du premier prix, en s'adressant à Marine et à Allison, admiratives de leurs récompenses (un bon de 800 € pour l'achat de mobilier, d'un écran plat...). « Tondeuses à poils » repose sur l'idée de faire entretenir les pelouses et espaces verts par la pâture des animaux. L'entreprise s'occupe de tout : fourniture et transport des animaux, clôture et protection des arbres jusqu'à l'enlèvement des excréments si le client n'en a pas l'utilité.

Des candidats heureux de leurs récompenses.

Les trois chanceux qui vont embarquer sur le Belem.

pratique

Un séjour sur le Belem

> Marion Duveau (2e prix, avec son projet Car Elec) sera accompagnée d'Édouard Vilaire et Adrien Takbou (3e prix pour leur dossier Aqua Brenne) lors de son séjour à bord du Belem, les 14 et 15 juin prochain.
> Les autres candidats, placés à la 4e place (Céline Dufour et Julie Rigaudeau) et à la 5e (Julien Carré) ont reçu de très jolis lots.

économie

Création d'entreprise : " Nacre " démarre

Nacre signifie « Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise ». Sa mise en œuvre commence, après une création officielle en janvier. Jean-Luc Gourin, conseiller d'entreprise à la chambre de métiers, nous ...dit plus.

« *...dispositif n'est pas com...mais il est un peu parti... Il s'adresse à tous les de...s d'emplois indemnisés ...à Pôle Emploi depuis ...ux bénéficiaires des ...aux (RMI, ASS, ...unes de 18 à 25 ans, ...de moins de 30 ans sans ...indemnisés ; aux plus de 50 ans inscrits comme demandeurs d'emploi ; aux salariés qui reprennent une entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire ; aux titulaires du nouveau Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE).* »

Le champ est large ! Les personnes concernées ont le plus souvent en commun de ne pas disposer d'importants moyens financiers.

Le dispositif Nacre va, justement, leur permettre de bénéficier d'une avance remboursable (jusqu'à 10.000 €, prêt à taux zéro) qui peut remplacer l'apport personnel, lors d'un emprunt bancaire. L'objectif, souligne Jean-Luc Gourin, est « *de créer au moins un emploi sur trois ans, en accompagnant la création ou la reprise d'une entreprise, que ce soit à titre individuel ou en société* ».

Les dossiers sont menés en trois phases : « *L'étude et le montage ; l'accès au crédit ; l'accompagnement post-création.* ». Plusieurs organismes sont conventionnés dans l'Indre à cet effet : la chambre de métiers, la CCI (phases 1 et 3) ; la Boutique de gestion (phase 1) ; Indre Initiative et Brenne Initiative (phases 2 et 3). « *Tout le monde disposera des mêmes documents, suite à une concertation entre ces organismes* ».

Après une phase de préparation et de mise au point, l'heure est à l'entrée en application : « *On va être opérationnels à partir de maintenant* ».

H.L.

Jean-Luc Gourin, de la chambre de métiers, s'occupe des nouveaux entrepreneurs.

En savoir plus : www.entreprises.gouv.fr/nacre

Echantillons non exhaustifs d'articles de presse parus en 2009.

2. Autres actions participant à la réalisation des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Brenne

ANIMATION DE PROJETS AGRICOLES

Producteurs fermiers

- Accompagnement de la création de l'Association des producteurs fermiers du Parc naturel régional de la Brenne en avril 2009 (34 producteurs fermiers concernés),
- Participation à l'élaboration et à la diffusion du dépliant des producteurs fermiers (10 000 exemplaires édités),
- Mise en place de l'exposition consacrée aux producteurs fermiers, fin juin 2009 à la Maison du Parc
- Début d'une réflexion sur l'approvisionnement des cantines scolaires avec les produits fermiers.

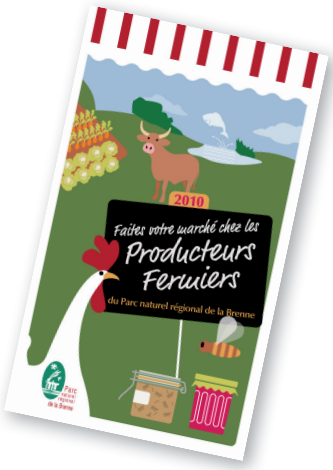

Ce qui reste à faire :

- Continuer le travail avec les cantines scolaires,
- Nouveau dépliant 2010 à éditer

Agneau de Brenne

- Suivi administratif de la filière,
- Réunion de travail en début d'année pour la mise en place d'un nouveau fonctionnement : approvisionnement direct via le producteur, l'abatteur devenant prestataire de service,
- Mise en place de ce fonctionnement avec le Centre Leclerc du Blanc mais pas avec la boucherie artisanale,
- Participation à trois manifestations : Chapitre nature, Foire de Rosnay et four à pain du Blizon. Organisation d'une démonstration de travail avec chien de berger lors de la foire de Rosnay.

Ce qui reste à faire :

- Évaluer le fonctionnement sur une année complète courant 2010

LA BRENNE À CHEVAL

- Bilan de la deuxième année de la Brenne à cheval : plusieurs séjours effectués en contact direct avec les prestataires, un forfait commercialisé par Indre en Berry Tourisme,
- Mise en place d'une nouvelle version du site internet plus interactive : possibilité pour les accompagnateurs de tourisme équestre d'annoncer leurs sorties sur le principe de la réservation.

Ce qui reste à faire :

- Continuer le suivi de ce produit
- De nouveaux partenaires commerciaux (Office de tourisme du Blanc et de Mézières en Brenne) devraient intégrer le réseau pour proposer à la vente des forfaits.

ECO-TROPHÉE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE

Le Parc naturel régional de la Brenne, maître d'ouvrage de l'opération, a confié la mise en œuvre du concours Eco-trophée à l'ADEP-Brenne initiative.

Ce concours Eco-trophée a été lancé le 1er février 2010. Il est ouvert à toutes entreprises (artisanales, commerciales, industrielles), aux professions libérales, agriculteurs et associations exerçant leur activité sur le territoire du Parc et qui répondent à leur échelle, aux enjeux du développement durable.

Seront primées des opérations exemplaires en faveur du développement durable : initiatives sur l'eau, les déchets, l'énergie, la formation professionnelle, l'intégration paysagère, la valorisation des ressources locales…

Quatre prix seront attribués (5 000 € en jeu au total) : respect de l'environnement, renforcement du lien social, harmonie territoriale et un « coup de cœur ».

Chaque candidat doit remplir un dossier de candidature et le remettre à la Maison du Parc au plus tard le 30 juin 2010. Les dossiers sont à retirer auprès du Parc ou sur son site Internet : www.parc-naturel-brenne.fr.

Les Chambres Consulaires de l'Indre ainsi que des ambassadeurs (élus, professionnels) ont été associées à cette opération pour accompagner les candidats dans l'élaboration de leur dossier.

Actions mises en œuvre en 2009 par l'ADEP-Brenne initiative :

- Coordination et suivi du groupe de travail Eco-trophée composé d'élus de la Commission de développement économique et vie du territoire du Parc, du Conseil d'Administration de l'ADEP-Brenne initiative et de techniciens des chambres consulaires ;
- Constitution du règlement, des dossiers de candidature et de la grille d'évaluation ;
- Suivi du partenariat avec les Chambres consulaires dans le cadre de l'Eco-trophée ;
- Mise en place du plan de communication et de ses outils (tracts, affiches, page internet) ;
- Contact avec des artisans du territoire pour la réalisation du trophée du concours.

1001 SERVICES

Lancée en janvier 2009, la plateforme de services à la personne du Parc naturel régional de la Brenne « 1001 services » a suivi une période d'expérimentation de 9 mois (janvier à septembre 2009).

Du 19 janvier au 31 décembre 2009, la plateforme a répondu à **132 appels.** Les demandes de services concernent essentiellement des **services dits de « confort »** (jardinage, ménage).

Le service de Baby-sitting créé au lancement de 1001 services, a été l'un des services les plus demandés : 15 demandes, **20 contrats** signés, **179 heures de prestations** réalisées.

Les partenaires et les élus associés au projet ont décidé de poursuivre cette action en 2010.

Actions mises en œuvre par l'ADEP-Brenne initiative pour le suivi de ce dossier :

- Coordination et suivi du groupe de travail constitué des structures de services à la population et de partenaires techniques (CAF, ANPE, Maison de l'enfance, Club des entrepreneurs du Parc) et financiers (DDTEFP, Caisse des Dépôts et Consignations) ;
- Bilan quantitatif et qualitatif de 1001 services sur la période d'expérimentation ;
- Mise en place du plan de communication pour 2010.

Rapport financier

ADEP BRENNE INITIATIVE

2009

Compte de résultat 2009

Charges

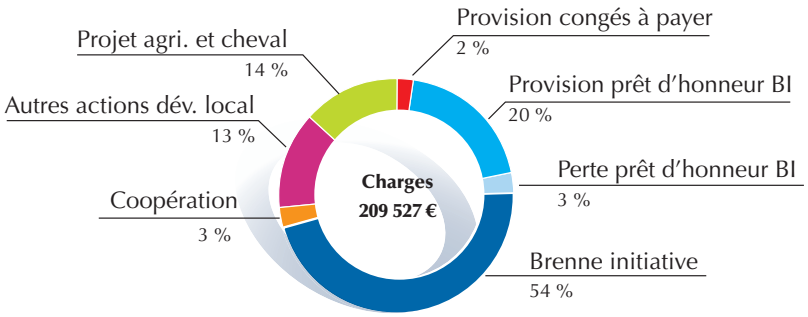

Répartition des charges par action

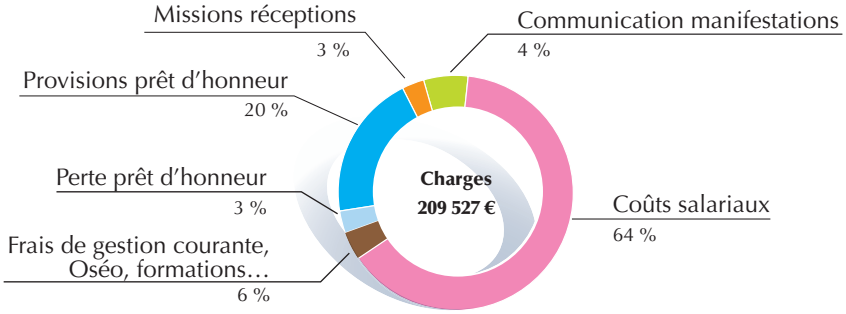

Répartition par type de charge

Produits

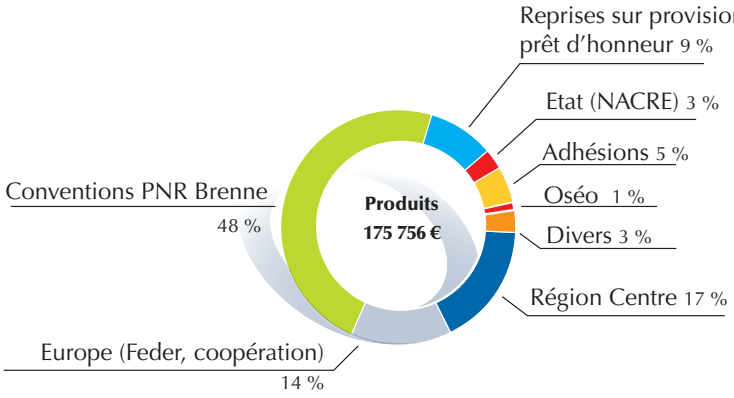

Origine des produits

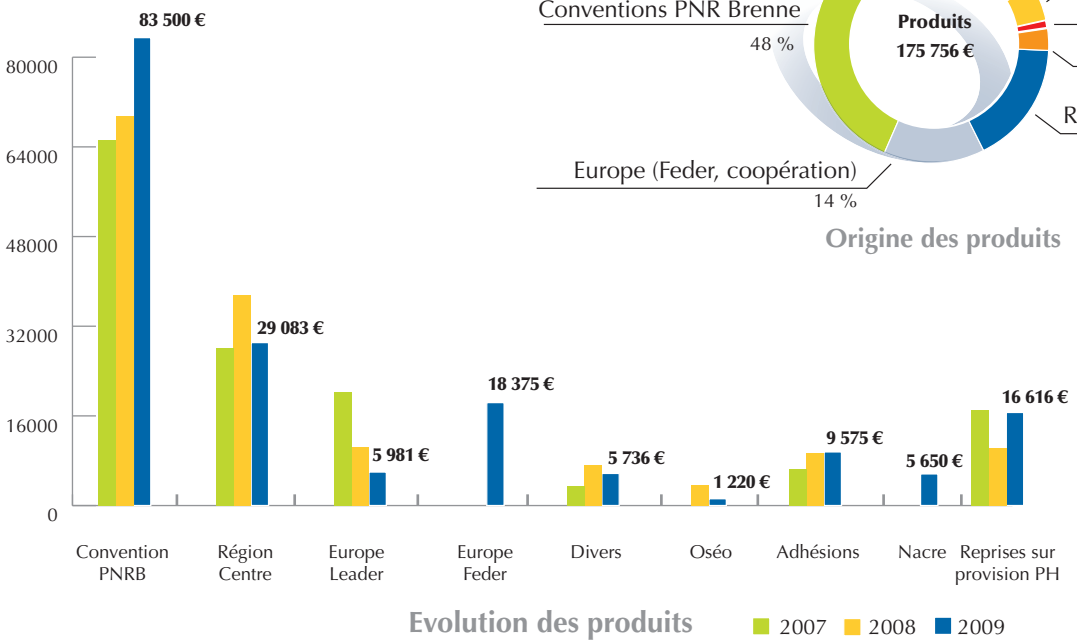

Evolution des produits

Bilan au 31/12/2009

Actif 1 041 620 €

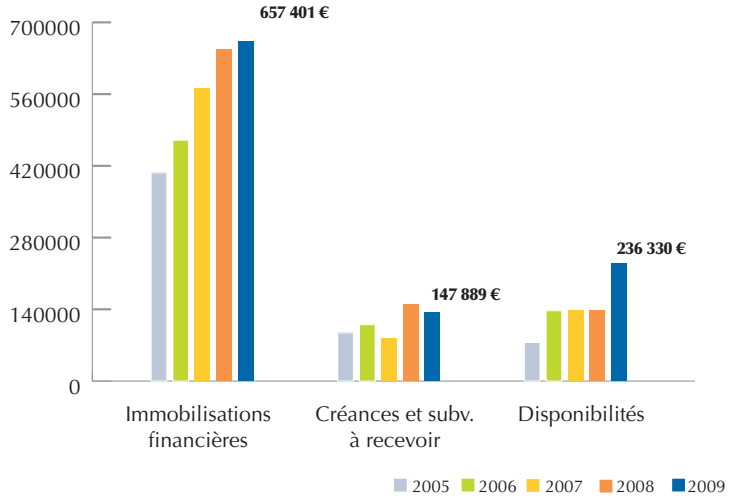

Passif 1 041 620 €

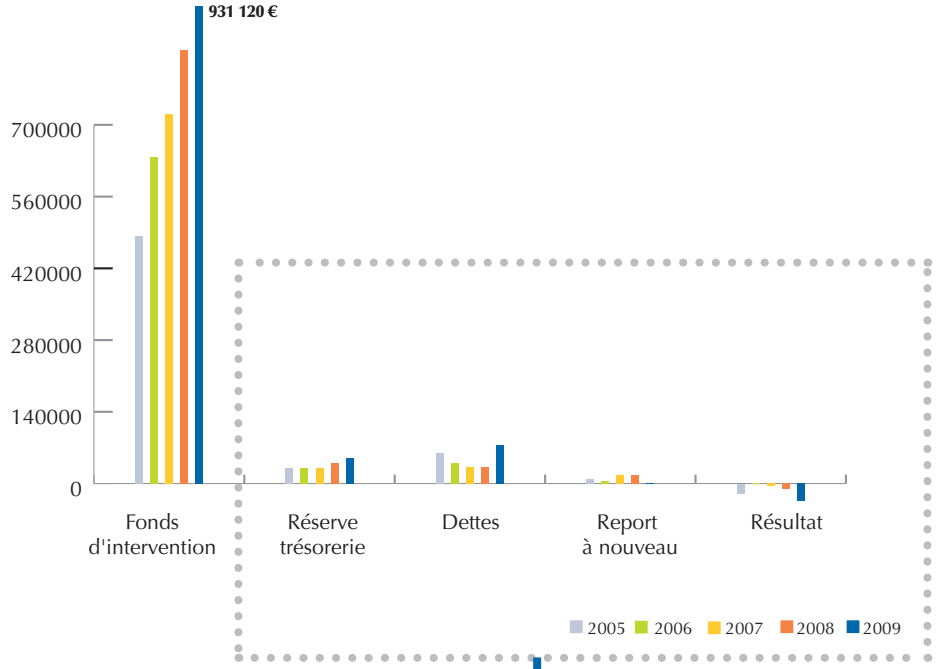

Détail

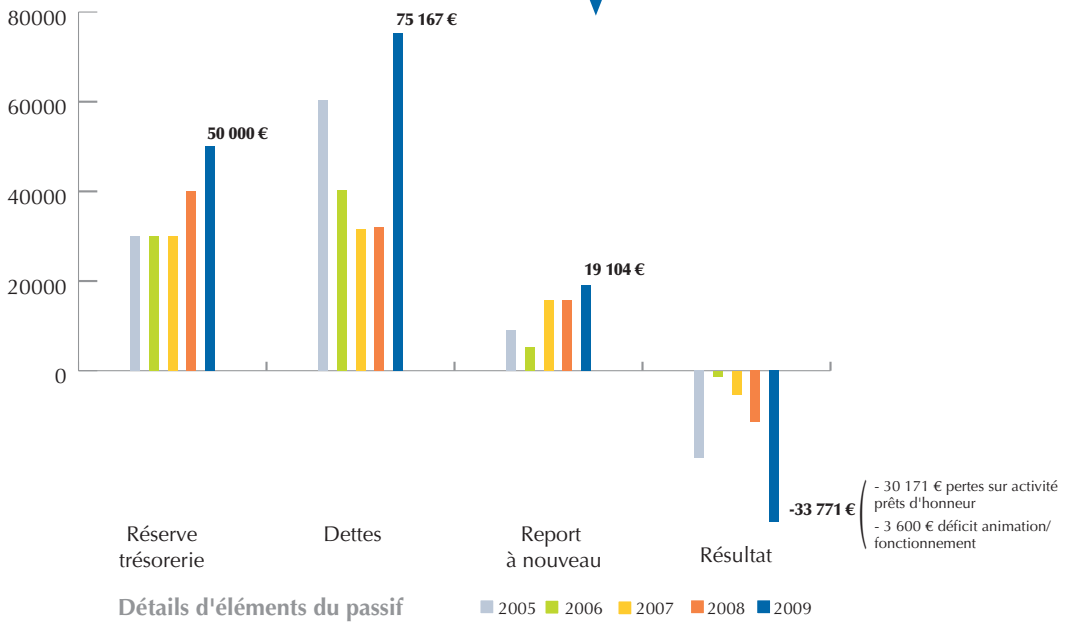

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

	ACTIF	au 31-12-2009			au 31-12-08		PASSIF (après répartition)	au 31-12-2009	au 31-12-08
		Brut	Amort et provisions	Net	Net				
Actif immobilisé	**Immobilisations incorporelles**					Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	570 219	470 564
							Fonds associatifs avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	273 366	285 158
	Immobilisations corporelles						ADEP Brenne Initiative	87 535	90 452
	Matériel de bureau et informatique	7 968	7 968	0	0		ADEP Réserve trésorerie	50 000	40 000
							Report à nouveau	19 104	15 633
	Immobilisations financières (1)						*SOUS-TOTAL : situation nette*	1 000 224	901 807
	Participations	36		36	0				
	Prêts - Brenne Initiative	745 133	87 768	657 365	634 843		Résultat	-33 771	-11 483
	TOTAL I	**753 137**	**95 736**	**657 401**	**634 843**		**TOTAL I**	**966 453**	**890 324**
Actif circulant	Subventions à recevoir			143 738	133 156	Dettes (1)	Dettes auprès des établissements de crédit (2)	44	44
	Subventions à recevoir - Formation			0	10 000		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 256	11 561
	Adhérents et comptes ratachés			4 151	6 125		Dettes fiscales et sociales	28 867	20 333
	Disponibilités			236 330	138 138		Autres dettes : PH en attente de décaissement	41 000	0
	TOTAL II	0	0	**384 219**	287 419		**TOTAL II**	**75 167**	**31 938**
	TOTAL GENERAL (I + II)	**753 137**	**95 736**	**1 041 620**	**922 262**		**TOTAL GENERAL (I + II)**	**1 041 620**	**922 262**
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			326 166	270 368	(1)	Dont à plus d'un an	0	0
(2)	Dont à plus d'un an			0	0		Dont dettes à moins d'un an	75 167	31 938

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008	PRODUITS	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
Autres achats et charges externes	29 037	22 860	Montage dossiers PCE	1 220	3 660
Impôts, taxes et versements assimilés	1 809	2 306	Montage dossiers NACRE	5 650	
Salaires et traitements	100 304	70 579	*Produits d'exploitation – Sous total A*	*6 870*	*3 660*
Charges sociales	31 559	21 600	Subventions d'exploitation	136 939	108 768
			Subventions d'exploitation Formation	0	10 000
TOTAL I	**162 709**	**117 345**	Cotisations ADEP-Brenne initiative	9 575	9 350
			Sous total B	*146 514*	*128 118*
			TOTAL I (A + B)	**153 384**	**131 778**
Charges financières					
Provisisons sur prêts Brenne inititive	41 059	28 064	**Produits financiers**		
Intérêts et charges assimilées	4	0	Intérêts - Livret A	963	2 629
TOTAL II	**41 063**	**28 064**	**TOTAL II**	**963**	**2 629**
Charges exceptionnelles			**Produits exceptionnels**		
Sur opérations de gestion - Prix Concours Junior	0	2 474	Sur opérations de gestion	3 297	4 605
Sur opérations de gestion - Formation	27	2 721	Reprises sur provisions Brenne initiative	16 616	10 257
Pertes prêts Brenne inititive	5 728	7 147	Transfert de charges : CPAM, Allianz	1 496	
Charges Constatées d'avance (Frais 6e Concours J)	0	3 000			
TOTAL III	**5 755**	**15 342**	**TOTAL III**	**21 409**	**14 862**
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	**209 527**	**160 751**	**TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)**	**175 756**	**149 269**
Excédent			**Perte**	33 771	11 483
TOTAL GENERAL	**209 527**	160 751	**TOTAL GENERAL**	**209 527**	**160 752**

Notes

Assemblée générale

de l'ADEP Brenne initiative le jeudi 27 mai 2010

le **Parc** naturel régional de la **Brenne**

C'est un territoire rural vivant. Un espace né d'une volonté locale de mener un projet dans lequel le développement économique va de pair avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

Il s'organise autour d'une Charte qui définit ses orientations pour 12 ans.

La Brenne est l'une des plus importantes régions d'étangs de France. Zone humide d'importance internationale, elle abrite des habitats naturels et des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages.

ADEP * Brenne Initiative

Maison des entreprises
Le Bouchet - 36300 ROSNAY
Tél.02 54 28 12 14
Fax 02 54 37 56 96
maison.entreprises@parc-naturel-brenne.fr
www.parc-naturel-brenne.fr

Parc naturel régional de la Brenne — Région Centre — Caisse des Dépôts — l'Europe s'engage en région Centre avec le FEDER

Maquette : Damien Gauthier 02 54 02 19 90 – Impression sur papier PEFC/FSC : Imprimerie Chevalier, Le Blanc – Mai 2010.